

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1890.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1890 s'élève à	fr. 2,414,720 »
Le Budget voté pour l'exercice 1889 monte à	2,407,720 »
	<hr/>
La différence en plus pour 1890 est de	fr. 7,000 »

Elle provient d'une modification proposée à l'article ci-après :

CHAPITRE III.

CONSULATS.

ART. 27. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.*

Crédit demandé pour 1890	fr. 556,900 »
— voté pour 1889	549,900 »
	<hr/>
En plus pour 1890	fr. 7,000 »

Le Gouvernement se propose de supprimer le consulat général à Zanzibar et, par contre, de créer un nouveau poste à Téhéran.

La première de ces mesures entraînerait une diminution de crédit de 18,000 francs. La seconde donnerait lieu à une augmentation de 20,000 francs, chiffre auquel il paraît convenable de fixer le traitement d'un agent résidant dans un pays comme la Perse.

Une autre augmentation, s'élevant à 7,000 francs, est demandée pour pouvoir porter de 18,000 francs à 25,000 francs le traitement attaché au poste de Tanger. Cette amélioration se justifie par la position antérieure, les longs et excellents services du nouveau titulaire de notre Mission au Maroc.

Enfin, une réduction de 2,000 francs est proposée comme conséquence de la diminution du traitement de notre agent en Égypte, traitement qui, à l'occasion de la nomination récente d'un nouveau titulaire, a été réduit de 20,000 francs à 18,000 francs.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice 1890 est fixé à la somme de deux millions quatre cent quatorze mille sept cent vingt francs (2,414,720 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Le Prince DE CHIMAY.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(140)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
POUR L'EXERCICE 1890.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^r.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	
2	— du personnel des bureaux	324,300 .	
3	Matériel	40,000 .	417,300 .
4	Fonds secrets	13,000 .	
5	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	10,000 .	
CHAPITRE II.			
LÉGATIONS.			
<i>Traitements des agents diplomatiques</i>			
6	Allemagne	58,000 .	
7	Autriche-Hongrie	58,000 .	
8	Bésil	50,000 .	
9	Chine	58,000 .	
10	Danemark, Suède et Norvège	25,000 .	
11	Espagne	50,000 .	
12	États-Unis	50,000 .	
13	France	58,000 .	
14	Grande-Bretagne	58,000 .	
15	Italie	58,000 .	
16	Japon	58,000 .	900,500 .
17	Mexique	50,000 .	
18	Pays-Bas	58,000 .	
19	Portugal	25,000 .	
20	Roumanie	25,000 .	
21	Russie	58,000 .	
22	St-Siège	26,000 .	
23	Serbie	25,000 .	
24	Suisse	15,000 .	
25	Turquie	30,000 .	
26	Traitements des conseillers et secrétaires	167,500 .	
À REPORTER . . . fr.		.	1,317,800 .

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	1,317,880 »
	CHAPITRE III. CONSULATS.		
27	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.	536,000 »	536,000 »
	CHAPITRE IV. FRAIS DE VOYAGE.		
28	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnités de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses	170,000 »	170,000 »
	CHAPITRE V. DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris	14,000 »	
50	— — — — à Constantinople	17,000 »	
31	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient	64,060 »	218,060 »
32	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	100,000 »	
33	Frais de chancellerie	25,000 »	
	CHAPITRE VI. MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, indemnités pour services extraordinaires et dépenses imprévues non libellées au Budget	42,000 »	42,000 »
	À REPORTER. . . . fr.	»	2,304,820 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	»	2,304,820 »
CHAPITRE VII.			
COMMERCE, ÉMIGRATION.			
35	Frais divers et encouragements au commerce ; achat de documents commerciaux ; publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie	62,800 »	} 105,000 »
36	Musée commercial : échantillons ; mobilier et matériel ; publications ; bibliothèque . . .	25,000 »	
37	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 »	
CHAPITRE VIII.			
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.			
58	Premier terme des pensions à accorder éventuellement ; secours à des fonctionnaires, employés ou agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	5,000 »	} 4,000 »
59	Créances arriérées des exercices antérieurs dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent.	1,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. . . . fr.		»	2,414,720 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1889.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

Le Prince DE CHIMAY.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(14)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1890.

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	»	Traitement du Ministre.	
		<i>PERSONNEL DES BUREAUX. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :</i>	
		<small>NOMBRE d'agents.</small>	<small>APPOINTEMENTS PAR AN.</small>
	a.	2	
	b.	16	
	c.	5	
	d.	20	
2	e.	4	
	f.	9	318,360 »
	g.	7	
	h.	3	
	i.	54	
	j.	»	6,000 »
		100	324,360 »
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance avec l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais 20,000	
	b.	Éclairage et chauffage 13,500	
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 13,500	
4	»	Fonds secrets.	
5	»	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold	
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
324,360 »	324,360 »	»	»	324,360 »	323,637 24	
49,000 »	49,000 »	»	»	56,700 »	46,972 10	
15,000 »	15,000 »	»	»	13,000 »	15,000 »	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000 »	10,000 »	
417,560 »	417,560 »	»	»	425,060 »	414,609 54	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des agents diplomatiques.</i>		
6	»	ALLEMAGNE. — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE. — — — — —
8	»	BRÉSIL — — d'un Ministre résident.
9	»	CHINE — — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — — — —
11	»	ESPAGNE. — — — — —
12	»	ÉTATS-UNIS — — — — —
13	»	FRANCE — — — — —
14	»	GRANDE-BRETAGNE. — — — — —
15	»	ITALIE — — — — —
16	»	JAPON — — — — —
17	»	MEXIQUE — — — — —
18	»	PAYS-BAS — — — — —
19	»	PORTUGAL — — — — —
20	»	ROUMANIE — — — — —
21	»	RUSSIE — — — — —
22	»	S ^t -SIÈGE — — — — —
23	»	SERBIE — — — — —
24	»	SUISSE — — — — —
25	»	TURQUIE. — — — — —
26	»	Traitements des conseillers et secrétaires
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
58,000	58,000	"	"	58,000	58,000	"
58,000	58,000	"	"	58,000	58,000	"
50,000	50,000	"	"	50,000	50,000	"
38,000	38,000	"	"	38,000	38,000	"
25,000	25,000	"	"	25,000	25,000	"
30,000	30,000	"	"	30,000	30,000	"
30,000	30,000	"	"	30,000	30,000	"
58,000	58,000	"	"	58,000	58,000	"
58,000	58,000	"	"	58,000	58,000	"
38,000	38,000	"	"	38,000	38,000	"
38,000	38,000	"	"	38,000	38,000	"
50,000	50,000	"	"	50,000	50,000	"
38,000	38,000	"	"	38,000	38,000	"
25,000	25,000	"	"	25,000	25,000	"
25,000	25,000	"	"	25,000	25,000	"
58,000	58,000	"	"	58,000	58,000	"
26,000	26,000	"	"	26,000	26,000	"
25,000	25,000	"	"	25,000	25,000	"
15,000	15,000	"	"	20,000	20,000	"
50,000	50,000	"	"	50,000	50,000	"
167,500	167,500	"	"	162,500	162,500	"
900,500	900,500	"	"	900,500	900,500	"

BUDGET DE L'EXERCICE 1890

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
27	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
28	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, indemnité de logement à quelques agents diplomatiques, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
29	»	Traitement d'un chancelier et d'un commis de chancellerie à Paris
30	»	— — — — — à Constantinople
31	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient
32	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; secours provisoires à des Belges indigents; frais extraordinaires et accidentels
33	»	Frais de chancellerie
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	»	Missions extraordinaires; frais relatifs aux traités et conventions; traitements d'inactivité; indemnités pour services extraordinaires ne rentrant pas directement dans le cadre des travaux journaliers de l'administration; frais d'enterrement et de dernière maladie, et indemnités à quelques agents qui, par suite de circonstances indépendantes de leur volonté, se trouvent dans une position malheureuse; dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
556,900 »	549,900 »	7,000 »	»	528,900 »	507,294 91	a) Batavia 25,000 Bombay 25,000 Buenos-Ayres 25,000 Manille 25,000 Shanghai. 25,000 Tanger 25,000 St-Paul 25,000 Durban 21,000 Melbourne 21,000 Santiago 21,000 Singapore 21,000 Guatemala 20,000 Salonique 20,000 Téhéran 20,000 Beyrouth. 18,000 Le Caire 18,000 Milan 18,000 Moscou 18,000 Odessa 18,000 Ottawa 18,000 Pesth 18,000 Philadelphie. 18,000 Ramsgate. 18,000 St-Croix de Ténériffe. 18,000 Sophia 18,000 Cologne 15,000 Seville. 15,000 Luxembourg. 8,000 Indemnités 3,900
556,900 »	549,900 »	7,000 »	»	528,900 »	507,294 91	
AUGMENTATION.		7,000 »				
170,000 »	170,000 »	»	»	b) 180,000 »	174,298 06	
170,000 »	170,000 »	»	»	180,000 »	174,298 06	
14,000 »	14,000 »	»	»	14,000 »	14,000 »	b) Y compris 10,000 francs transférés de l'article 27 du Budget de 1887. (Loi du 5 mai 1888.)
17,000 »	17,000 »	»	»	17,000 »	16,000 »	c) Alexandrie. — 1 khavass. . fr. 800 Andrinople. — id. 500 Bangkok. — 1 gardien. 530 Belgrade. — 1 drogman 3,000 Beyrouth. — 1 khavass. 1,000 Le Caire (consulat general.) — 2 id. 2,000 Le Caire (consulat.) — 1 id. 300 Constantinople. — 2 drogmans 11,000 — 2 khavass. 2,000 — 1 capou-oglan 300 Pekin. — 1 lettre 6,000 — 1 secrét. interp. 11,000 Shanghai. — 1 lettré. 1,000 Salonique. — 1 khavass 1,000 — 1 id. 800 Smyrne. — 1 id. 800 Sophia. — 1 drogman 3,000 Tanger. — 1 id. 5,000 — 1 khavass. 1,210 Alep. — 1 id. 600 Trébizonde. — 1 id. 600 Tunis. — 1 id. 800 Tripoli. — 1 id. 500 Varna. — 1 id. 800 Yedo. — 1 lettré-interp 6,000 Imprévu 3,010
c) 64,060 »	64,060 »	»	»	62,460 »	69,188 »	
100,000 »	100,000 »	»	»	100,000 »	76,584 73	
d) 23,000 »	23,000 »	»	»	23,000 »	23,000 »	
218,060 »	218,060 »	»	»	216,460 »	198,769 73	
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	37,564 39	d) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie 2,000 Chine 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne. 2,000 Italie 2,000 Japon 5,000 Pays-Bas 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	37,564 39	

Fr. 550,000

Fr. 64,060

Fr. 23,000

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
		35 » Frais divers et encouragements au commerce, achat de documents commerciaux, publication du Recueil consulaire et d'autres travaux intéressant le commerce et l'industrie
		36 » Musée commercial : Échantillons; mobilier et matériel; publications; bibliothèque.
		37 » Émigration. — Service médical et surveillance.
Budget de 1889. 58	Budget de 1890 »	» Organisation de bureaux de renseignements pour les émigrations
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET CRÉANCES ARRIÉRÉES.		
59	38	» Premier terme des pensions à accorder éventuellement; secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.
40	39	» Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
62,800 »	62,800 »	»	»	62,800 »	53,115 70	
23,000 »	23,000 »	»	»	23,000 »	15,052 91	
18,100 »	18,100 »	»	»	18,100 »	18,080 33	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	»	
103,900 »	123,900 »	»	20,000 »	103,900 »	86,248 94	
DIMINUTION. . .		20,000 »				
3,000 »	3,000 »	»	»	3,000 »	2,811 »	
1,000 »	1,000 »	»	»	1,000 »	1,000 »	
4,000 »	4,000 »	»	»	400,0 »	5,811 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1890.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale.
II.	Légations
III.	Consulats
IV.	Frais de voyage
V.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	Commerce, émigration.
VIII.	Pensions, secours et créances arriérées.
	TOTAUX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1890.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1889.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1888.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1887.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
417,360 »	417,360 »	»	»	425,060 »	414,609 54	
900,500 »	900,500 »	»	»	900,500 »	900,500 »	
556,900 »	549,900 »	7,000 »	»	528,900 »	507,294 91	
170,000 »	170,000 »	»	»	180,000 »	174,298 06	
218,060 »	218,060 »	»	»	216,460 »	198,769 75	
42,000 »	42,000 »	»	»	42,000 »	57,564 39	
105,900 »	125,900 »	»	20,000 »	105,900 »	86,248 94	
4,000 »	4,000 »	»	»	4,000 »	3,811 »	
2,414,720 »	2,427,720 »	7,000 »	20,000 »	2,402,820 ⁽¹⁾ »	2,323,096 39	
		DIMINUTION. 13,000 »				

(1) Y compris un transfert de 10,000 francs, autorisé par la loi du 5 mai 1888.

(156)